



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 28

Séance du lundi 28 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 28 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	11
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	03

Membres présents : BALDOVINI Antony, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MERMET Jacques, PANTALACCI BANCE Antoinette, PIRAS Maria-Antonietta, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Jacques MERMET), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Patrick CHEYNET), MANENTI Grégory (Pouvoir à Antony BALDOVINI), PISTORES RAMAZOTTI Jeanne (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI)

Membres absents : BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange

Date de la convocation : 22 avril 2025

Date d'exécution : 29 avril 2025

Date d'affichage : 02 mai 2025

OBJET : BIENS SANS MAÎTRE – PARCELLE B. 357

Le président rappelle au conseil qu'en application des dispositions de l'article L. 1123-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens qui soit font partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté, soit sont des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels depuis plus de 3 ans les taxes foncières n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers.

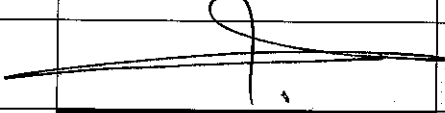


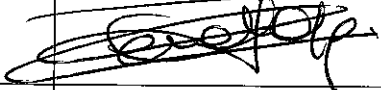
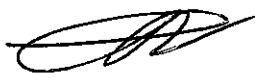


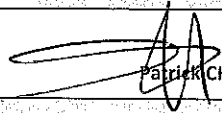
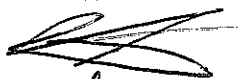



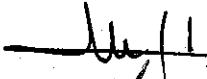

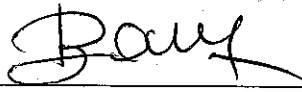
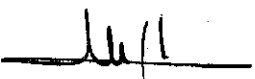
Dans l'hypothèse où les biens font partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté, l'article 713 du Code civil trouve à s'appliquer et les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés.

Il expose au conseil qu'à l'issue des investigations qui ont été conduites par la commune auprès du GIRTEC, il apparaît que le bien cadastré sous le numéro B. 357 constitué d'une parcelle d'une superficie de 100 m² sur laquelle est édifiée une bâtisse de 30 m² en état d'abandon, fait partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans pour laquelle aucun successible ne s'est présenté et qu'à ce titre, l'incorporation de ce bien au domaine communal en application de l'article 713 du code civil peut être envisagée.

Il propose donc au conseil municipal de prononcer son incorporation dans le domaine communal en application de l'article 713 du code civil susvisé.

*** * ***

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés et décide de prononcer l'incorporation du bien cadastré sous le numéro B. 357 dans le domaine communal en application de l'article 713 du code civil.

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST.	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
RAMAZOTTI JEANNE 1 ^{ère} adjointe Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	<input checked="" type="checkbox"/>				 J.C. FRANCESCHI
LUCIANI DOMINIQUE 2 ^{ème} adjoint Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
TADDEI LAURENCE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
GIULY MARTIN 4 ^{ème} adjoint Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5 ^{ème} adjointe Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à Patrick CHEYNET	<input checked="" type="checkbox"/>				 Patrick CHEYNET
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	<input checked="" type="checkbox"/>				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à					
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à Jacques MERMET	<input checked="" type="checkbox"/>				 Jacques MERMET
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à A. BALDOVINI	<input checked="" type="checkbox"/>				 Antony BALDOVINI
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

